



## COMMUNE DE FESTUBERT

### PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Festubert, légalement convoqué en date du 28 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine BOYAULT, 1ere Adjointe au Maire, en l'absence de Monsieur Jean-Marie DOUVRY, Maire, excusé.

Etaient présents : Catherine BOYAULT, Damien QUENIART, Frédéric MASCLET, Sandrine VERPOEST, Nicolas PRUVOST.

Etaient excusés : Jean-Marie DOUVRY, Marie-Louise DUTERIEZ qui donne procuration à Damien QUENIART, Fabrice BELLENS, Stéphanie CREPIN, Nathalie JANSSEN, Eddy JACQUIN, Stéphanie LETURCQ qui donne procuration à Catherine BOYAULT.

Etaient absents : Patrice ANSELIN, Grégory CAIGNET, Vanessa MICHEZ.

A 19 h 10, Madame la 1<sup>ere</sup> adjointe au Maire constate que le quorum n'est pas atteint et que la séance ne peut se tenir.

**Fait à FESTUBERT, le 14 avril 2024.**

**La 1ere Adjointe au Maire,  
Catherine BOYAULT**